



Fenêtre sur le fleuve,
carrefour de Charlevoix
www.saintsimeon.ca

SAINT-SIMÉON

Baie-des-Rochers | Port-aux-Guilles | Saint-Siméon | Port-au-Persil

ORDRE DU JOUR

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025 à 18h30

Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay

Situé au 225, rue Saint-Léon, Saint-Siméon, Québec, G0T 1X0

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Période de question (30 minutes maximum)
- 1.3. Informations sur la Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-Est
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2025
- 2.2. Approbation des comptes
- 2.3. Adoption de l'organigramme des responsabilités des membres du Conseil
 - 2.3.1. Abrogation de la Résolution « 24-10-04 »
 - 2.3.2. Nomination d'un membre du Conseil pour siéger au Conseil de l'Office de l'habitation
 - 2.3.3. Nomination de deux (2) membres du Conseil pour siéger au C.A. de la Société de développement économique durable de Saint-Siméon (SDEDS)
 - 2.3.4. Nomination d'un membre du Conseil pour siéger au comité de Sécurité publique de la MRC
- 2.4. Adoption du calendrier des séances du Conseil pour l'année 2026
- 2.5. Dépôt de la déclaration de dons et autres avantages des élus et employés
- 2.6. Dépôt de déclaration des intérêts pécuniers des élus
- 2.7. Mauvaises créances
- 2.8. Indexation des salaires pour 2026
- 2.9. Avis de motion et dépôt du projet de *Règlement numéro 309, abrogeant le Règlement numéro 267 et fixant de nouvelles normes sur le traitement des élus.*
- 2.10. Avis de motion et dépôt du projet de *Règlement numéro 310, modifiant le Règlement numéro 193 pour ajouter l'adhésion de la Municipalité de Saint-Siméon au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux pour la fonction de Conseiller.*

ORDRE DU JOUR

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1. Priorités locales auprès de la Sûreté du Québec
- 3.2. Adoption du projet de *Règlement numéro 307 modifiant le règlement numéro 116 relatif à la prévention incendie sur les territoires non organisés de la MRC de Charlevoix-Est.*

4. TRANSPORT

- 4.1.

5. HYGIÈNE DU MILIEU

6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1.

8. SPORTS LOISIRS ET CULTURE

- 8.1. Fin du contrat de la coordonnatrice en loisirs
- 8.2. Embauche de la coordonnatrice en loisirs
- 8.3. Représentant CRSBP de la Capitale-Nationale
- 8.4. Présentation du rapport financier 2025 du Camping municipal

9. SOLLICITATIONS

9.1	Commandite – Élève de l'école secondaire du Plateau – Voyage en Espagne 2027	50 \$
9.2	MAC Charlevoix – Contribution membre corporatif	25 \$
9.3	Don - Fondation de la faune du Québec	25\$
9.4	Les Arts et la Ville - Cotisation	185 \$

10. VARIA

- 10.1. Insérer ici
- 10.2. Insérer ici
- 10.3. Correspondance
- 10.4. Commentaires des élus
- 10.5. Période de questions (30 minutes maximum)

11. LEVÉE DE LA SÉANCE